

Congrès AFSP Toulouse 2007

Atelier 11

« Comment les citoyens pensent-ils le politique ? Récents développements théoriques et empiriques »

LASCOUMES Pierre (CEVIPOF, Sciences-Po, Paris)

pierre.lascoumes@sciences-po.fr

MAZZOLENI Oscar (Observatoire de la vie politique, Bellinzona, Suisse)

oscar.mazzoleni@ti.ch

<p>Conceptions de la fonction politique et des atteintes à la probité publique dans le jugement des citoyens ordinaires</p>

Le point de départ de notre réflexion est le constat d'une contradiction dans les attitudes des citoyens entre d'un côté le degré élevé de perception de la corruption des milieux politiques et d'un autre côté, l'incertitude, voire la faiblesse des sanctions politiques des élus mis en cause voire condamnés pour atteinte à la probité. Il y a là une dissonance intéressante, relevée depuis longtemps mais qui a été peu approfondie. L'objet de cette communication est de présenter une partie des résultats d'une enquête quantitative réalisée au CEVIPOF en 2006 qui précisément posait l'hypothèse que la conception de la fonction politique par les citoyens est une variable intermédiaire permettant de mieux comprendre l'ambivalence d'une partie importante d'entre eux à l'égard de la « corruption politique » (Lascoumes, 2007).

Précisons le paradoxe. D'un côté, l'opinion des citoyens considérant que « les élus sont plutôt corrompus » a progressé considérablement durant ces 15 dernières années : cet indicateur a beaucoup augmenté dans les années 80 passant de 38% en 77 à 55 % en 90. Il atteint 65% en 91 et se maintient depuis entre 60 et 65% (Mayer, 2002). Les enquêtés sont aussi plus directement sensibilisés à cet enjeu les « sans réponse » décroissant de 30% en 77 à 14% en 91, pour n'être plus aujourd'hui qu'à 5%. Nous retrouvons dans notre enquête un ensemble d'opinions critiques : sur la sévérité du jugement porté sur les élus : 60% des personnes estiment que « les élus et dirigeants politiques sont plutôt corrompus » ; un tiers des enquêtés (32,6%) estime qu'il y a plus de corruption aujourd'hui qu'avant. Pour 61,6% « il y a autant de corruption aujourd'hui qu'avant mais on en parle davantage ». Seuls 4,4% considèrent qu'il y en a moins. Le phénomène est particulièrement sensible chez les femmes, les moins de 24 ans et les plus de 64 ans. Il est particulièrement élevé chez les personnes peu qualifiées. La variable politique interfère peu, ce sont les personnes non affiliées qui considèrent que le phénomène est le plus important (35%). En France ce groupe rassemble beaucoup de personnes proches de l'extrême droite. Les points de vue normatifs paraissent forts. Ainsi, 96,5% des personnes interrogées déclarent qu'elles ne voteraient pas pour quelqu'un mis en cause dans une affaire. Lorsque l'on introduit des objections (86,5% du sous groupe majoritaire précédent) maintient son refus de vote même s'il s'agit d'un élu « très efficace ».

D'autre part, l'observation de la vie politique montre à quel point ces affirmations de principe ont en pratique un impact électoral pour le moins incertain. Les mises en accusation, voire les condamnations ne semblent pas avoir d'effets nets, ni sur l'image individuelle des acteurs

politiques, ni même sur leurs résultats électoraux. Ce phénomène est étudié depuis longtemps aux Etats-Unis¹. En France, les réélections de candidats mis en cause dans des affaires, et même condamnés pour des actes illicites (J. Mellick à Béthune, P. Balkany à Levallois-Perret, F. Bernardini à Istres, J. Tibéri à Paris, etc.) semblent contraire à une exigence de moralité. Lors des élections municipales de 2001 Philippe Séguin commentait les résultats en parlant de « prime à la casserole ». Et à l'occasion des élections partielles de septembre 2002, le journal France Soir titre en première page « Concert de casseroles ». De même les retours dans la compétition électorale (législatives de juin 2007) d'élus mis en cause comme H. Gaymard (élu au 1^{er} tour), ou même condamnés comme A. Carignon, J. Mellick ou A. Juppé n'a donné lieu qu'à des mobilisations limitées (excepté contre Carignon). Certains ont cependant échoué, en partie pour leur mauvaise image ? Cependant, P. Balkany, P. Bédier et J. Tibéri ont été réélus au 2^o tour.

Ce paradoxe conduit à s'interroger sur les catégories à partir desquelles est évaluée l'activité politique. Un double registre semble à l'œuvre, celui des principes axiologiques et normatifs généraux (qui conduisent à réprover fortement les atteintes au bien public), et celui des principes pratiques mobilisés dès qu'il s'agit de porter un jugement sur une personne ou une situation concrète. Deux grandes interprétations sont envisageables. Soit on considère que les personnes portent un jugement moral sur la politique, c'est-à-dire appliquent des critères moraux pour décoder la vie politique. La dissonance viendrait alors du fait qu'il s'agit d'apprécier un ensemble social autonomisé porteur de ses règles propres (comme c'est aussi le cas pour l'économie). Il y aurait interférence entre les deux espaces (celui de la morale ordinaire et celui de la politique). Selon les personnes et les conjonctures les deux registres se heurteraient créant des conflits de normes et de valeurs. Mais on peut développer un autre point de vue et considérer à l'inverse que les personnes expriment d'abord un point de vue sur la politique et que celui-ci n'est qu'en partie informé par les catégories de jugement commun. La question de « la morale » ou de la rectitude en politique serait alors filtrée par la conception de l'activité politique, c'est à dire produite à *partir* des perceptions spécifiques de la vie politique. On met alors en avant la spécificité et l'autonomie de la sphère politique. Nous adopterons ici (au vu de nos résultats) un point de vue intermédiaire en disant que selon les personnes la perception d'une autonomie de la sphère politique est plus ou moins forte. Certains y voient un monde à part, redevable d'une morale spécifique (plus ou moins forte et cohérente), tandis que d'autres considèrent que les activités politiques ne doivent pas déroger aux règles morales ordinaires. Un des objectifs globaux de la recherche menée au CEVIPOF sur « les représentations de la probité publique » est de faire progresser le débat sur ces points.

Rappelons que la question n'est pas nouvelle. Ce paradoxe est au point de départ d'un courant de recherche aux USA (Bézes, Lascoumes, 2006). La question de l'ambiguïté des citoyens à l'égard de la corruption politique est à l'origine des premières analyses faites par le journaliste US Lincoln Steffens (1902-1904) à propos du faible impact des scandales de corruption municipale sur la carrière des élus locaux. C'est à partir de cette faille démocratique qu'une longue tradition de juristes, comme H.J. Ford (1904) ont construit des théories de réforme des administrations et des institutions politiques afin d'édifier des garanties contre les collusions possibles entre élus et citoyens. L'espace administratif et politique est alors conçu comme un espace de protection contre les abus de pouvoir afin de préserver le bien commun. Un vaste littérature a repris ce thème, aux Etats-Unis (de Heidenheimer, 1970, à Pharr et Putnam, 2000) et en Europe (Della Porta, Mény, 1992, 1995) pour comprendre les processus de développement des « disaffected democracies », c'est-à-dire de la perte de confiance des

¹ - Parmi de très nombreux travaux cf John J. McCook, 1970; Rundquist, et al. 1977; Pharr, 1999

citoyens à l'égard du système politique, de ses acteurs et de ses institutions. Cette défiance est très souvent mise en relation avec deux facteurs : d'une part, une représentation négative des dirigeants considérés comme potentiellement corruptibles (surtout les ministres et les élus nationaux) ; d'autre part, une incapacité des démocraties à prévenir et sanctionner efficacement ces abus de pouvoir ou de position.

Parmi les dimensions travaillées sur l'appréciation ordinaire de la fonction de représentant politique, celle de l'autonomie et surtout de la professionnalisation ont donné des résultats intéressants. Plus globalement on peut dire que la question de l'« accountability » des élus envers les électeurs et plus généralement envers les citoyens joue un rôle (Benoît & Pujas 2003). Phénomène complexe et « métier » inavouable » (Damamme, 1999), la représentation politique est devenue le résultat d'un processus de spécialisation et de division du travail qui touche variablement les formes et les niveaux institutionnels (élus, parlements, partis etc.). Comment renouveler des mandats dans un contexte de complexification et d'institutionnalisation des tâches ? Nous retrouvons ici, mais sur un plan différent, une préoccupation classique dans l'étude du personnel politique, en particulier dans le sillage des théoriciens des élites (Mosca, Pareto, Michels). Si ces derniers dénonçaient plus ou moins ouvertement les conséquences de l'autonomisation des représentants et des organisations politiques, rares sont les analyses consacrées au jugement formulé par les citoyens ordinaires, à quelques exceptions près (Bacot 1999 ; Gaxie 2001). Une enquête quantitative et qualitative réalisée dans une banlieue populaire d'une grande agglomération française met en évidence comme la perception ordinaire dominante de l'homme (ou femme) politique n'est pas fondée sur la « compétence » liée à l'exercice du « métier » (gestion, représentation), mais aux caractéristiques sociales de « privilégié » d'une part, et aux opportunités que la charge permet de saisir, c'est-à-dire la capacité de se « faire élire » et « tirer profit » du mandat (Bacot 1999). De plus, On sait cependant depuis les travaux de Campbell et al. (1960) dans *The American voter* qu'à défaut d'argumentaires plus développés, les formes ordinaires de critique de la politique reposent souvent sur des catégories morales quotidiennes et réproouvent les mensonges (promesses non tenues), la vaine compétition (carriérisme) et la cupidité (atteintes à la probité) des élus (Gaxie, 2001)..

L'un des résultats de ces rares études, (basées sur des approches qualitatives), est précisément de montrer le lien établi par les personnes interrogées entre leur méfiance envers l'intérêt spécifique du personnel politique (la « défense du poste ») et la critique de leur supposée « malhonnêteté » (Norris, 1999) En même temps, nous n'avons pas d'analyses sur les manières plus positives de juger le personnel politique, et sur leur lien avec des préoccupations de probité publique. Autrement dit, nous n'avons pas une vision de la variabilité générale des perceptions face à ces phénomènes.

Au-delà de ce que les politistes américains ont tenté, cela nous pousse à nous interroger de manière plus approfondie sur les attentes envers les représentants, voire sur ce que doit être la fonction de représentant politique pour les citoyens ordinaires. Si nous prenons en compte les résultats d'une étude réalisée auprès d'un public suisse et italien, on peut conclure que des critères pragmatiques (comme la compétence) ou symboliques (par exemple, l'aptitude à représenter le collectif) ont une grande importance dans l'appréciation des élus et des dirigeants parmi une partie significative des citoyens ordinaires (Mazzoleni, 2004).

L'ambition de notre recherche par rapport aux travaux existants sur la perception de la corruption est précisément d'essayer de vérifier si les opinions à l'égard de la corruption et des atteintes à la probité publique correspondent à des types de représentations sociales plus larges des institutions et des fonctions politiques.

Au vu des principaux travaux antérieurs nos principales hypothèses sont les suivantes :

1 – Il existe un lien entre la représentation de la fonction politique comme « profession et métier » et l'appréciation importante du degré de « corruption ». L'image de l'homme politique de métier peut en effet renvoyer à celle d'un politicien prêt à accomplir des actes déviants voire transgressifs pour sauvegarder sa carrière et ses avantages matériels et symboliques.

2 - Les personnes les plus démunies socialement, mais aussi une partie des femmes et des jeunes, ont une représentation à dominante négative de la fonction politique. Cette hypothèse se fonde sur les études réalisées aux Etats-Unis, où le degré de tolérance envers des formes de favoritisme varie en fonction des conditions socio-professionnelles, les personnes ayant le statut le plus élevé apparaissant comme les plus tolérants (Heidenheimer, Johnston & LeVine 1989). Et cela soit parce qu'elles ont un accès aisé à ces ressources (intégration dans des réseaux de sociabilité), soit parce qu'elles les ignorent n'en ayant pas besoin.

3 - Du point de vue de l'ancrage politique, nous supposons que les électeurs des partis « anti-establishment » abordent, plus que les autres, la politique en termes moralité et sont particulièrement sensibles à la dimension de la probité.

4 - Enfin, nous pouvons supposer l'existence d'un lien entre la perception de la distance sociale et la négativité de l'image des élites politiques. Ainsi, la perception ordinaire de l'existence de la corruption politique, ainsi que la réprobation seraient plus fortes pour les milieux politiques nationaux que pour les locaux. Ceux qui ont une image plutôt négative de la fonction politique tendent à marquer davantage de différence entre les milieux nationaux et locaux. Et cela à partir du présupposé que le carriérisme politique est plus visible sur le plan national et que l'action politique des élus compris comme « résolution de problèmes concrets » est plus visible au niveau local.

1. Critique et ambivalence face à la corruption des élus et des dirigeants politiques

Pour bien situer la portée de ces résultats il importe de savoir que le questionnaire n'introduisait les questions sur les atteintes à la probité publique qu'en 3^o partie. La première partie portait sur des rapports généraux aux normes et valeurs, et la 2^o sur la perception des institutions et de la fonction politique en général. Il ne pouvait donc y avoir d'imposition des questionnements sur « la corruption politique » dans les réponses aux deux premières séries de questions (Population enquêtée en face à face = 2028 personnes).

1.1 Présence et limites du jugement moral.

Nous allons maintenant essayer de montrer dans quelle mesure les jugements ordinaires du « métier » politique sont liés à des critères moraux. Comme nous l'avons supposé, l'enquête confirme que les critères de jugement des hommes politiques sont loin de se limiter à une exigence de probité et de morale. Ces critères sont largement mis en balance par d'autres comme l'ont montré les analyses en termes *d'implicit trading* (Rundquist, 1977 ; Peters & Welch, 1980). Nous pouvons étayer ce constat à partir de deux indicateurs.

Le premier est tiré de la question qui demande aux citoyens enquêtés de choisir parmi trois qualificatifs pour définir un « bon » élu (Tableau 1). 33% des personnes interrogées déclare avoir comme premier critère l'« honnêteté », 24% met en priorité la capacité de l'élu « de tenir ses engagements » (24%), son « efficacité » (11%), sa « disponibilité à l'écoute » (13%), sa « compétence » (10,5%). Une fois les trois critères pris en compte (avec les trois réponses cumulées possibles pour chaque individu), la proportion de ceux qui mentionnent au moins une fois l'« honnêteté » est de 70%, de 66% «qui tient ses engagements ». Autrement dit,

environ 30% des enquêtés ne considèrent pas l'« honnêteté » comme une qualité primaire pour définir un « bon » élu, préférant d'autres qualités.

Tableau 1. Les qualités qui font un bon élu

	N	Qualité prioritaire	Qualité mentionnée (sur trois)
Ambitieux	47	2,3	7,2
Efficace	214	10,6	39,5
Disponible, à l'écoute	271	13,4	46,4
Influent	12	0,6	3,2
Honnête	670	33,0	69,8
Compétent	213	10,5	40,9
Séduisant	4	0,2	1,0
Engagé	52	2,6	10,5
Qui a de l'autorité	53	2,6	12,9
Qui tient ses engagements	484	23,9	66,4
Aucune	4	0,2	1,0
NSP	4	0,2	0,3
Total	2028	100,0	299,0

Le deuxième indicateur, complémentaire du premier, permet de saisir les attentes en termes de « devoirs de l'élu ». On a demandé aux personnes interrogées de citer trois « devoirs » parmi huit possibles (Tableau 2). Les résultats globaux (trois réponses cumulées) confirment la relativité des attentes de probité auprès des citoyens ordinaires. Le « devoir » le plus mentionné est « le respect des promesses une fois élu » (87%), tandis que le devoir de « ne jamais mentir » et de ne jamais être mis en cause par la justice pour des actions illégales » concernent environ la moitié de l'échantillon. Par ailleurs, le devoir de « rendre des services à ses électeurs » est mentionné au moins une fois par 36% des individus.

Tableau 2. Le devoir principal de l'élu

	N	Devoir prioritaire	Devoir mentionné (sur trois)
Il / Elle doit respecter ses promesses une fois élu(e)	1757	54,0	86,6
Il/Elle ne doit pas faire profiter sa famille et ses amis	582	5,6	28,7
Il / Elle ne doit pas avoir été mis(e) en cause par la Justice	975	13,3	48,1
Il / Elle doit être parfaitement transparent(e) sur ses revenus	389	3,8	19,2
Il / Elle doit obtenir des résultats concrets quels que soient les moyens	345	2,9	17,0
Il / Elle doit avoir des amis politiques bien placés	79	0,5	3,9
Il / Elle ne doit jamais mentir	1039	12,8	51,2
Il / Elle doit rendre des services à ses électeurs	729	6,5	35,9
Aucune	116	0,5	5,7
NSP	12	0,2	0,6
Total	6023	100,0	297,0

1.2 Les jugements sur la professionnalisation

Nous constatons que les citoyens expriment un avis également partagé lorsque qu'ils sont emmenés à exprimer un jugement face à l'autonomie des élites politiques. Quand on demande de juger l'affirmation selon laquelle « la politique est devenue un métier », les répondants se divisent en deux parts égales : « plutôt une bonne chose » = 45,4 % ; « plutôt une mauvaise chose » = 47,7% (avec 5,9 % de non réponse). On retrouve là le clivage qui oppose la

valorisation de compétences à la critique de la technicisation et du carriérisme. Nous avons ensuite demandé de choisir parmi trois raisons qui pourraient être à la base de ce jugement. Ainsi, 72% de ceux qui jugent le métier politique une bonne chose semblent partager l'idée selon laquelle « il faut des gens compétents pour traiter des problèmes compliqués » (Tableau 3). Par contre, 70% de ceux qui considèrent qu'il s'agit plutôt d'une mauvaise chose se retrouvent dans l'affirmation pour laquelle « ceux qui font de la politique un métier pensent d'abord à leur carrière ». Autrement dit, un tiers de l'échantillon trouve que le métier politique est une bonne chose parce qu'ils valorisent le « compétences » face aux affaires complexes, tandis qu'un tiers assume une critique du métier en raison de l'importance des intérêts de carrière personnels de l'élu.

Tableau 3. Jugement du métier politique	N	%	
Bonne chose car ils ont des appuis pour résoudre les problèmes	80	3,9	45,4%
Bonne chose car ils ont davantage le sens de l'intérêt général	176	8,7	
Bonne chose car il faut des gens compétents pour résoudre des problèmes compliqués	686	33,8	
Mauvaise chose car ils ont coupés de leurs électeurs	133	6,6	47,7%
Mauvaise chose car ils pensent d'abord à leur carrière	687	33,9	
Mauvaise chose car les simples citoyens sont exclus	147	7,2	
NSP	119	5,9	5,9%
Total	2028	100,0	100,0

1.3 - Les jugements sur la probité publique

Essayons maintenant de mettre en relation les jugements sur la professionnalisation de la fonction politique avec les dimensions de probité publique. D'abord, nous constatons que les citoyens ordinaires ont l'impression que les pratiques de corruption dans les élites politiques sont assez répandues en France. Comme nous l'avons indiqué plus haut, 60% des personnes interrogées estime que les élus et dirigeants politiques français sont « plutôt corrompus »². Par contre, si nous essayons de prendre en compte les aspects moraux liés à la perception ordinaire de l'activité politique, nous constatons que deux tiers des enquêtés (67%) considère l'activité politique plutôt « honorable » et seulement 30% « peu honorable » (NR = 2,9%). Ces résultats nous suggèrent l'existence de logiques partiellement différentes à l'oeuvre dans la perception de la corruption et celle relative à la fonction politique.

Afin d'approfondir ces points regardons les résultats d'une analyse bivariée. Tout d'abord, confirmant nos hypothèses 1 et 3, nous constatons que la perception ordinaire de la corruption parmi les élites françaises est particulièrement forte chez ceux qui jugent négativement le métier politique. Même si la corrélation statistique n'est pas élevée, c'est parmi ceux qui pensent que la professionnalisation de la fonction politique conduit les élus à ne penser qu'à leur carrière que l'on trouve la proportion la plus élevée de ceux qui jugent les dirigeants et les élites politiques françaises corrompus (70%) et la proportion la plus basse de ceux qui les jugent honnêtes (26%) (Tableau 4). En revanche, ceux qui considèrent que la professionnalisation est une bonne chose parce que ceux qui font de la politique ont des appuis pour résoudre les problèmes, ils ne se démarquent pas de la moyenne de l'échantillon. Par ailleurs, l'activité politique est jugée comme « honorable » surtout par ceux qui jugent de manière positive la tendance de la politique à devenir un métier, toute motivation confondue. Par contre, l'activité politique est jugée peu honorable surtout par ceux qui affirment que la professionnalisation est une mauvaise chose, en particulier parce que les élus ne pensent qu'à leur carrière et parce que les simples citoyens sont exclus de la politique. Les individus qui jugent que les députés sont « trop payés » sont clairement sur-représentés parmi ceux qui dénoncent le carriérisme des élus et critiquent l'exclusion des simples citoyens. Par contre,

² Les « sans réponse » sont passé de 30% en 1977 à 14% en 1991 pour n'être plus aujourd'hui que 5%.

ceux qui apprécient la professionnalisation politique se montrent moins critiques du niveau de revenu des élus qui est perçu comme juste rétribution de compétence.

Tableau 4. Jugement du métier politique et perceptions de la corruption des élus et dirigeant politiques

	Bonne chose, car appuis	bonne chose, car sens de l'intérêt général	Bonne chose, car prob. compliqués	Mauvaise chose, car coupés des électeurs	Mauvaise chose, car pensent à leur carrière	mauvaise chose, car simples citoyens exclus	NSP si Bonne ou mauvaise chose/raison=NSP	Total	N	Cramer
Elites politiques plutôt honnêtes	33,8	46,0	45,2	31,6	25,8	30,6	20,2	34,8	706	0.175**
Elites politiques plutôt corrompues	62,5	50,6	50,9	62,4	69,6	66,7	61,3	60,2	1220	
NSP	3,8	3,4	3,9	6,0	4,7	2,7	18,5	5,0	102	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	2028	
Politique activité honorable	77,5	81,8	79,0	63,9	56,0	54,4	50,4	67,0	1358	0.245***
Politique peu honorable	17,5	16,5	19,0	35,3	42,1	44,9	31,1	30,2	612	
NSP	5,0	1,7	2,0	0,8	1,9	0,7	18,5	2,9	58	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	2028	
Trop payés	38,8	39,8	39,9	43,6	62,2	63,9	46,2	49,8	1009	0.121**
Assez bien payés	27,5	34,1	35,9	33,1	23,0	18,4	32,8	29,4	596	
Payés juste comme il faut	26,3	19,9	15,7	17,3	9,5	14,3	10,1	14,1	285	
Pas assez payés	1,3	1,7	1,5	0,8	0,4			0,9	18	
NSP	6,3	4,5	7,0	5,3	4,9	3,4	10,9	5,9	120	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	2028	

2 – Une classification des représentations de la fonction politique

Cette seconde partie de l'analyse contribue à préciser le rôle de la conception de l'activité politique comme variable intermédiaire dans la conceptualisation de la probité.

De façon attendue, elle oppose une représentation fortement négative du métier politique à une représentation positive de cette activité. La première y voit pour différentes façons une fonction corrompue, la seconde au contraire une fonction honorable accomplie avec probité avec des nuances dans les risques et les limites attribués à cette fonction.

Cette dimension initiale simple mais très structurante est cependant nuancée par deux autres qui complexifient les résultats. Une deuxième dimension de l'analyse oppose deux conceptions de l'activité politique, l'une critique, l'autre idéale. Une troisième, enfin, oppose une conception pragmatique de l'activité politique à une conception morale.

Ces résultats ont été obtenus à partir d'une *Analyse des correspondances multiples (ACM)*³ qui permet d'identifier les principales polarisations, les grands facteurs au sein d'une population. Elle a été prolongée par une *Classification ascendante hiérarchique* qui prolonge l'ACM (pour plus de précisions) cf Annexe 1.

L'ACM, puis la classification ont été réalisées avec seulement une partie des variables actives (sur le détail cf Annexe 2). Elles regroupent l'essentiel des questions portant d'un côté sur l'image de la fonction politique (qualités attendues de l' élu, devoirs attendus de l' élu, fonction

³ - Cette analyse a été réalisée par Jean Chiche, Viviane LeHay et Floera Chanvril chercheurs au Cevipof- Sur la méthode elle-même cf .Le Roux, Rouanet, 1984 - Il est également utile, pour disposer d'un exemple empirique rigoureux, de se référer à : Chiche et Le Roux, 2000.

honorables ou pas, besoin de spécialistes, jugement sur la professionnalisation, niveau de rémunération), d'autre part sur les enjeux de probité publique (importance corruption/probité, les complices de la corruption politique, l'utilisation bon/mauvais de l'argent public)

II – 1 – Les trois dimensions de l'Analyse des correspondances multiples (ACM)

Les taux modifiés des axes sont les suivants: axe 1 = 48,5%, axe 2 = 7,1%, axe 3 = 6,5%. Le taux modifié cumulé est 62,1%

Premier axe : image positive/négative de la fonction politique

Le taux modifié de l'axe est de 48,5%

Elle oppose une représentation positive de cette activité à une représentation fortement négative du métier politique. La première y voit une fonction honorable accomplie avec probité, la seconde au contraire et pour différentes façons une fonction corrompue.

– **La fonction politique est une fonction honorable et peu corrompue.** Les élus sont plutôt honnêtes (30.41), ils exercent une fonction très honorable (29.20). Les députés sont correctement payés (19.17) voire insuffisamment (15.93).

Ils utilisent bien l'argent public (16.90). Le fait que cette fonction devienne un métier est plutôt un trait positif en raison de la complexité croissante des problèmes à traiter (15.43). Ils doivent être compétents (9.63).

Il s'agit d'une représentation portée par une population diplômée, au niveau de revenu élevé, des cadres, professions intermédiaires, des enseignants chercheurs, des retraités. Ils se déclarent plutôt à droite politiquement, mais aussi proches du PS.

– **La fonction politique est une fonction non honorable et corrompue.** Il s'agit d'une activité peu honorable (29.66)⁴. Les députés sont trop payés (30.32). Ils sont plutôt corrompus (29.89). Ils utilisent mal l'argent public (14.06).

Le fait que l'activité politique devienne un métier conduit à des conduites carriéristes (16.16).

Cette représentation s'observe chez des personnes disposant de peu de qualifications sociales, des personnes sans diplômes, aux revenus faibles, des employés, des ouvriers, des salariés du privé, et des chômeurs. Elles sont plutôt jeunes. Elles se déclarent politiquement sans attaches préférentielles ou proches du FN.

Deuxième axe : position critique / conception idéale de la politique

Le taux modifié de l'axe est de 7,1%

II – 1 – Une position critique de la politique – Il s'agit d'une représentation en termes d'aspiration déçue, une position du désappointement.

L'élue doit avoir pour fonction de garantir l'intérêt général (13.70). Il ne s'agit pas d'une fonction très compliquée (16.01). L'élue doit d'abord mettre à distance ses intérêts privés (19.55). Il doit faire preuve d'efficacité (13.77) et de disponibilité (12.97). Le fait que la politique soit de plus en plus souvent un métier est un avantage car cela permet aux élus de disposer d'appuis pour résoudre des problèmes compliqués.

⁴ - Les % indiquent la contribution de la variable à l'axe

Mais les élus ne sont pas assez payés pour les responsabilités qu'ils exercent. Ils sont trop distants des citoyens (15.33) et utilisent mal l'argent public (9.88).

Il s'agit d'une représentation portée par une population masculine, diplômée, des célibataires, des cadres et des indépendants, au niveau de revenus plutôt élevé, des personnes laïques.

II 2 – Une conception idéale de la politique – Cette représentation exprime une conception idéale de la politique.

La fonction devrait être exercée par des personnes qui tiennent leurs engagements (13.92) et qui sont intègres (8.88) .

L'activité politique traitant de questions compliquées (10.90) le fait qu'elle devienne de plus en plus souvent un métier est une bonne chose (11.55).

Les élus sont correctement payés (12.09).

Il s'agit d'une représentation portée par une population peu diplômée, des personnes âgées, des retraités, des agriculteurs, des catholiques non pratiquants.

Troisième axe : conception réaliste/conception morale de l'activité politique

Le taux modifié de l'axe est de 6,5%

- une conception réaliste de l'activité politique

La fonction politique est doublement dépendante. Tout d'abord elle est dépendante des pressions qui s'exercent sur elle et dépendante des comportements de ceux qui l'exercent. Elle est fondamentalement sous l'influence des acteurs économiques (26.27). Ensuite, elle est aussi exercée par des personnes qui cherchent à faire carrière (13.06) et qui sont coupées de leurs électeurs (13.37).

Cependant elles utilisent bien l'argent public (10.29).

Cette responsabilité devrait être exercée par des personnes compétentes (17.45) et intègres (jamais mises en cause, 14.32).

Il s'agit d'une représentation portée par une population plutôt masculine, qualifiée, au niveau de revenu élevé, travaillant dans le public, des enseignants chercheurs et professions intermédiaires, laïque et plutôt à gauche politiquement.

- une conception morale de l'activité politique

La politique est une activité compliquée qui exige des spécialistes (10.80). Le fait que ce soit de plus en plus un métier est une bonne chose pour pouvoir traiter des problèmes compliqués (15.44). Les élus utilisent bien l'argent public (12.36).

Les principaux devoirs sont la sincérité (11.89) et l'honnêteté (6.28).

Mais il s'agit d'une activité sous influence privée celle de la famille (10.46), des fonctionnaires (10.09) et des électeurs (9.65).

Cette une représentation portée par une population peu ou pas diplômée, d'inactifs, de personnes âgées, de personnes au foyer. Elle se déclare surtout à distance de tous les partis.

II – 2 – Classification « Fonction politique »

Une *Classification ascendante hiérarchique* prolonge l'ACM. Elle est établie à partir des coordonnées factorielles des individus en fonction des axes dégagés ci-dessus. Elle construit

une partition en classes de la population qui maximise deux principes : les classes doivent à la fois réunir des individus qui se ressemblent (dans leur pattern de réponses), et être très distinctes les unes par rapport aux autres (principe d'une variance intra minimale et d'une variance inter maximale).

Les résultats de cette analyse typologique renversent l'impression qui se dégage de beaucoup de travaux, et, en partie, des premières analyses que nous avons faites dans la mesure où quantitativement ce sont les représentations positives qui dominent (2/3 de la population - les représentations négatives regroupant 1/3 de la population). En effet, les trois premières classes (fonction noble (41,8%), noble mais fragile (11,2%) et fonction technique (15%), total des trois = 68,9%) regroupent des appréciations globalement positives même si elles sont nuancées. Seul le quatrième type (fonction dégradée, 32%) est porteur d'une représentation très nettement négative de la fonction.

Partition en 4 classes

	Fréquence	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide 1 Fonction noble	847	41,8	41.8
2 Fonction noble et fragile	228	11.2	52.9
3 Fonction technique	305	15.0	68.9
4 Fonction dégradée	648	32.0	100.0
Total	2028	100.0	

Trois images positives de la fonction politique

Une fonction noble : compétence et honorabilité - La classe 1 comprend 41.8% des personnes interrogées.

Elles sont porteuses d'une image valorisée et dans une certaine mesure idéalisée de la fonction politique.

Le fait que la fonction politique devienne un métier est une bonne chose car il faut des gens compétents pour traiter des problèmes compliqués (17.69). La politique est une activité honorable (16.94) et les élus et dirigeants politiques sont assez payés (14.08) et plutôt honnêtes (8.55).

Cette classe regroupe beaucoup d'agriculteurs et d'inactifs plutôt âgés et de personnes proches des partis traditionnels (UMP et PS)

Une fonction noble mais fragile : compétence, honorabilité mais financièrement fragile - La classe 2 comprend 11.24% des personnes interrogées.

Elle correspond à des personnes ayant une image positive de la fonction politique mais portant sur elle un regard pragmatique.

Les élus et les dirigeants politiques sont plutôt honnêtes (16.64). la politique est une activité honorable.(12.76). La première qualité d'un bon élu devrait être la compétence (11.51). L'argent public est plutôt bien utilisé (9.76).

Mais cette image positive est fortement nuancée par deux réserves qui renvoient aux bases économiques de l'exercice de la fonction politique. D'une part, c'est une fonction sous influence : les chefs d'entreprises sont souvent complices de corruption (12.76). D'autre part,

les députés ne sont pas assez payés (10,51). Il est notable que ces deux facteurs soient associés.

Cette classe correspond surtout à des hommes de 50-64 ans, des cadres diplômés, avec un niveau de revenus élevé.

Une fonction technique au service de l'intérêt général - La classe 3 comprend 15.04% des personnes interrogées.

C'est aussi globalement une image positive qui se dégage, mais pour des raisons différentes de la précédente. L'élus est un technicien au service de l'intérêt général, il dispose de savoir faire propres insuffisamment reconnus. Il a pour devoir de ne pas faire profiter sa famille d'avantages (12.82). Le fait que la fonction politique devienne un métier est une bonne chose car les élus ont ainsi davantage le sens de l'intérêt général (10.51) et parce qu'ils disposent ainsi d'appuis (8.17). La première qualité attendue est l'efficacité (10.70). Les députés ne sont pas assez payés (9.94).

Cette classe n'a pas de caractéristique socio-démographique très précise. Les V de Cramer ne sont jamais supérieurs à 0.2, il n'est donc pas évident de la typer. Cependant, on remarque qu'elle correspond plutôt à un profil d'entrepreneur : des hommes jeunes célibataires, plutôt de droite, chefs d'entreprises ou professions libérales. Mais aussi des étudiants et des faibles salaires.

Une image négatives de la fonction politique

Une fonction dégradée - La classe 4 comprend 31.95% des personnes interrogées. Elles ont une image négative de la fonction politique. Cette image est assez homogène, il n'a pas été possible d'en dégager de véritables composantes.

La politique est une activité peu honorable (27.04). Les députés sont trop payés (23.51). Les élus et les dirigeants politiques sont plutôt corrompus (23.11). Le fait que la fonction politique devienne un métier est une mauvaise chose car pensent d'abord à leur carrière (17.63). L'argent public est plutôt mal utilisé ((5.42).

Cette classe correspond à des femmes, et des personnes sans diplôme. Ces personnes sont proches du FN ou distantes de tous les partis. Ce sont surtout des employés, des ouvriers ou des personnes au chômage.

Conclusion

Au bout du compte, les représentations de la fonction politique apparaissent comme plutôt positives. C'est le cas, avec des nuances dans 3 classes sur quatre. Si la première correspond à une forme assez idéale de la fonction politique, les deuxième et troisième pour être plus réalistes (en prenant en compte certaines contraintes, soit économiques « fonction sous influence », soit en termes de valeurs « service de l'intérêt général ») restent positives. Seules la quatrième classe est explicitement négative, elle correspond cependant à presque un tiers de la population enquêtée.

Ce résultat est contre-intuitif par rapport à la perception saisie à partir des atteintes à la probité qui laissent entendre que l'exercice de la fonction politique est souvent déviée. Dès que la question est prise autrement, en particulier à partir de la matérialité et des responsabilités inhérentes à la fonction, les jugements sont beaucoup moins réprobateurs et même globalement positifs. Ils sont aussi plus nuancés en montrant qu'il existe une pluralité des représentations positives de la fonction. Faut-il en conclure que le rapport des citoyens à

la probité de leurs élus, et plus largement celui des relations entre morale et politique n'est pas une entrée adéquate pour bien aborder l'analyse des représentations de la fonction politique ? C'est une hypothèse qu'il faut envisager sérieusement. Elle va à l'encontre des thèses qui dans beaucoup de secteurs des sciences sociales (psychologie, sociologie des organisations, relations internationales, etc.) indiquent que les moments de crise, de rupture des normes et valeurs habituelles sont des révélateurs des mécanismes profonds. Mais elle conforte la deuxième interprétation, que nous présentions en introduction (p. 2-3) et qui considère que « la morale » ou de la rectitude en politique est filtrée par la conception de l'activité politique, c'est à dire produite à *partir* des perceptions spécifiques de la vie politique. On met alors en avant la spécificité et l'autonomie de la fonction politique et l'existence d'un système de normes et de valeurs qui lui seraient propres.

ANNEXE 1

Qu'est-ce que l'analyse des correspondances multiples spécifique ?

L'*analyse des correspondances multiples* (ACM)⁵ permet d'identifier les principales polarisations, les grands facteurs au sein d'une population.

Ces clivages sont mesurés à partir d'une série de *variables actives*, qui vont résumer les dimensions sous-jacentes au tableau de données analysé.

L'analyse permet alors de repérer comment ces *variables actives*, à partir des réponses individuelles, s'articulent les unes aux autres (et comment éventuellement elles font système).

Il s'agit d'une *méthode géométrique*, basée sur un calcul des *distances entre individus*⁶ à partir des réponses qu'ils apportent aux questions sélectionnées (plus les réponses entre deux individus seront différentes, plus la distance sera importante). Les individus sont alors organisés selon un nuage de points (résumant ces distances), et permet la détermination d'*axes factoriels* (*axes principaux*), hiérarchisés en fonction du degré de clivages qu'ils suscitent, du plus important au plus résiduel.

Chaque individu obtient un score qui donne sa coordonnée sur chacun de ces axes, appelée *coordonnée factorielle*.

A partir de ces coordonnées factorielles individuelles, il devient possible de déterminer les points moyens modalités de variables qui n'ont pas servies dans le calcul des distances entre individus (coordonnées factorielles moyennes des individus présentant une caractéristique données – exemple : la coordonnée factorielle moyennes des femmes). Nous les appelons classiquement *variables illustratives ou supplémentaires*. Il s'agit le plus souvent de variables socio-démographiques (sexe, âge, diplôme, etc.) qui servent à « typer » les polarisations mises en évidence en amont.

Au-delà de cette catégorie de variables, peut être ajoutée la notion de *Facteurs structurants*, qui appelle cependant des questions de recherche spécifiques. Il s'agit, dans le cas de facteurs structurants, d'hypothèses mobilisant des techniques d'analyse de la variance. Le chercheur

⁵ Il s'agit ici d'un exposé non statistique de la méthode. Pour le lecteur averti qui souhaite davantage des éclairages statistiques, il est possible de se référer à :

Henry Rouanet & Brigitte Le Roux, *Analyse des données multidimensionnelles*, Paris, Dunod, 1993 ;

Brigitte Le Roux & Henry Rouanet, L'analyse multidimensionnelle des données structurées, *Math. Et Sc. Hum.*, 5-18, 1984.

Il est également utile, pour disposer d'un exemple empirique rigoureux, de se référer à : Jean Chiche, Brigitte Le Roux, Pascal Perrineau, Henry Rouanet, « L'espace politique des électeurs Français à la fin des années 1990 », *Revue Française de Sciences Politiques*, vol. 50, n°3, juin 2000.

⁶ « Individu » est entendu ici au sens statistique du terme.

postule ici que le facteur structurant joue un rôle explicatif sous-jacent des clivages, en quelque sorte « catalyseur » de ces derniers.

L'ACM spécifique consiste en une variante de l'ACM « classique » qui conserve les mêmes propriétés statistiques. Elle permet de conserver des individus pour lesquels il manquerait certaines réponses à telle ou telle variable active, ou encore des individus qui choisiraient des modalités de réponses trop faiblement représentées dans l'échantillon ou des modalités de non-intérêt (catégories « autre », etc...). Par cette méthode, ces individus sont conservés dans l'analyse, mais ponctuellement considérés « passifs » dans le calcul des distances entre individus.

Cette méthode permet notamment d'annuler deux écueils :

- Supprimer les individus caractérisés par des non réponses ou des réponses rares dans la population étudiée : cela revient à travailler sur un échantillon qui n'est plus représentatif de la population étudiée.
- Conserver les modalités rares dans une analyse géométrique : cela conduit quasi-inexorablement à obtenir sur un des premiers axes factoriels opposant ces individus « rares » aux autres, ce qui présente peu d'intérêt compte tenu de nos questions de recherche.

La *Classification ascendante hiérarchique* telle que nous l'avons utilisée, est une méthode pouvant compléter ou prolonger l'ACM : à partir des coordonnées factorielles des individus, elle construit une partition en classes de la population qui maximise deux principes : les classes doivent à la fois réunir des individus qui se ressemblent (dans leur pattern de réponses), et être très distinctes les unes par rapport aux autres (principe d'une variance intra minimale et d'une variance inter maximale).

ANNEXE II

Les variables actives retenues pour l'ACM :

Q 13 – Certains disent que la politique ce sont des choses trop compliquées et qu'il faut être un spécialiste pour les comprendre : accord ++ 24,2%, plutôt d'accord 32,9%, plutôt pas d'accord 24,5%, pas d'accord du tout 18,3%.

Q 15 – les élus et les dirigeants français sont : plutôt honnêtes (34,8%), plutôt corrompus (60,2%), NSP (5%).

Q 17 – qualités d'un bon élu : honnêteté 33 %, respecte ses engagements 23,9%, disponible, 13,4%, efficace, 10,6%, compétent, 10,5%, autres 8,7%

Q 23 – devoirs d'un élu : respecter ses promesses 54%, ne pas avoir été mis en cause 13,3%, ne jamais mentir 12,8%, rendre des services à ses électeurs 6,5%, ne pas faire profiter sa famille 5,6%.

Q 24 – la politique comme métier et raisons : mauvaise chose pcq ils pensent d'abord à leur carrière 33,9% ; bonne chose pcq il faut des gens compétents pour régler des problèmes compliqués, 33,8% ; bonne chose pcq ils ont davantage le sens de l'intérêt général 8,7% ; mauvaise chose pcq les simples citoyens ne peuvent plus participer 7,2% ; mauvaise chose pcq les politiciens sont coupés de leurs électeurs ; bonne chose pcq ils ont des appuis 3,9% ; NSP 5,9%

Q 26 – la politique une activité honorable 67%, peu honorable 30,2%

Q 27 – les députés sont trop payés 49,8%, payés, assez payés 29,4%, pas assez payés 14,9%, NSP 5,9%

Q 37 - quand un élu est accusé de corruption, d'autres personnes sont souvent complices : chefs d'entreprise 33%, sa famille 16,9%, des fonctionnaires 16,1%, des banques 16%, les syndicats 7,3%, ses électeurs 4%, NSP 6,6%

Q 40 – Diriez vous que l'argent public utilisé par les élus de votre commune est : plutôt bien utilisé 54,1% ; plutôt mal utilisé 27,8% ; très mal utilisé 10,1% ; très bien utilisé 6.6% ; NSP 1,4%

Bibliographie

- Bacot P., 1999 , « En haut et du mauvais côté. Les professionnels de la politique au miroir des citoyens » in M. Offerlé, *La profession politique. XIXe-XXe siècles*, Paris, Belin,
- Benoît A. & Pujas V., 2003 « Les nouvelles exigences de la responsabilité politique » in P. Perrineau (sous la dir.), *Le désenchantement démocratique*, Paris, L'Aube.
- Bézes, Ph., Lascoumes, P., 2006, « Percevoir et juger la corruption politique, enjeux et usages des enquêtes sur les représentations des atteintes à la probité », *RFSP*, 55, 5-6, pp. 757-786
- Chiche, J., Le Roux, B. et al. 2000, « L'espace politique des électeurs Français à la fin des années 1990 », *Revue Française de Sciences Politiques*, vol. 50, n°3, juin.
- Damamme, D.,1999, « Professionnel de la politique, un métier peu avouable », in Offerlé (M.), dir., *La profession politique XIXe-XXe siècles*, Paris, Belin.
- Della Porta, D, Mény Y., *Démocratie et corruption en Europe*, La Découverte, 1995.
- Ford, H.J., « Municipal Corruption », *Political Science Quarterly*, XIX, 4 , 1904, pp. 673-686.
- Gaxie D., « Enchantements, désenchantements, réenchantements », les critiques profanes de la politique » in Briquet J.-L. & Garraud P., dir., *Juger la politique. Entreprises et entrepreneurs critiques de la politique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2001.
- Heidenheimer, A. J., 1970, *Political corruption : readings in comparative analysis*, Transaction books, New Jersey.
- Heidenheimer, A, & M. Johnston, LeVine, Th. V., 1989, *Political Corruption: a Handbook*, New Brunswick, N.J: Transaction.
- Lascoumes P. et al. , 2007, *Les Français et la corruption politique : des représentations ambiguës, Phase I, analyse quantitative*, rapport ronéo, CEVIPOF, Sciences-Po Paris.
- McCook, John J., 1970, "The alarming proportion of venal voters in Connecticut" in Arnold J. Heidenheimer, « Perspectives on the perception of corruption » in *Political corruption : readings in comparative analysis*, Transaction books, New Jersey, pp. 411-423.
- Le Roux B. et Rouanet H., 1984, « L'analyse multidimensionnelle des données structurées », *Math. Et Sc. Hum.*, 5-18, -.
- Mayer, N., 2002, « Les dimensions de la confiance », *La démocratie à l'épreuve*, Presses de Sc-Po, p.88-89.
- Mazzoleni,O.(ed.), 2004, *Culture politica e culture civica a confronto. Il caso della regione insubrica*, Bellinzona, Ustat.
- Mény, Y. 1992, *La corruption de la République*, Paris, Fayard.
- Norris P. (ed.), 1999, *Critical Citizens. Global Support for Democratic Government*, New York, Oxford University Press.
- Peters, John G., Welch, S., 1980, « The Effects of Charges of Corruption on Voting Behavior in Congressional Elections », *American Political Science Review*, vol. 74, september, pp. 697-709.
- Pharr, Susan J. 1999, « Are Citizens Lax or Cynical ? Corruption Tolerance and One-Party Dominance », European University Institute, Robert Schuman Centre, *Conference on Political Corruption and Parties*, March.

Pharr, S., Putnam, R.D., *Disaffected democracies: what's troubling the trilateral countries?*, Princeton, N.J. : Princeton University Press, 2000.

Rundquist, Barry S., Gerald S Strom, John G. Peters, 1977, « Corrupt Politicians and Their Electoral Support : Some Experimental Observations », *American Political Science Review*, vol LXXI, 3, pp. 954-963

Steffens, L., *The Shame of the Cities*, New York, P. Smith, 1904.